

Rectificatif Générale colonial

Rectificatif n° 69-1751/SG/FP à la décision n° 69-1699/SG/FP du 24 novembre 1969 constatant l'avancement d'échelon de M. Saïd Djama Hourri, ouvrier du cadre territorial de l'imprimerie administrative.

n° 69-1751/SG/FP à la

Ministère MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE	Date de publication 5 décembre 1969
Numéro JO n° 26 du 24/12/1969	Date du numéro 24 décembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de: Art. 1er.— Est constaté, pour compter du 1er janvier 1969, avancement au 2° échelon de M. Saïd Djama Hourri, ouvrier de 3e classe, 1er échelon. Lire : Art. 1er. — Est constaté, pour compter du 1er janvier 1969,l'ancément au 3° échelon de M. Saïd Djama Hourri, ouvrier de 3° classe, 2° échelon.